

<https://cdurable.info/Les-forets-sont-accessibles-mais-respectons-ces-milieux-fragiles.html>

Office National des Forêts

# Les forêts sont accessibles, mais respectons ces milieux fragiles

- Planète - Contribution Ecologique -



Date de mise en ligne : lundi 11 mai 2020

---

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous  
droits réservés

---

Dans son plan de "déconfinement", le gouvernement a confirmé que les forêts étaient à nouveau accessibles à partir du 11 mai, sauf mesures particulières précisées par arrêtés communaux ou par les Préfets selon les départements. Une bonne nouvelle, qui s'accompagne cependant de quelques mesures nécessaires à la protection de la nature que nous rappelle l'Office National des Forêts. L'occasion de (re)découvrir la Charte du Promeneur "J'aime la forêt : ensemble, protégeons-la !"

## Table des matières

- [Balade en forêt... sur la pointe des pieds !](#)
- [Prudence en voiture !](#)
- [Adoptons les bons réflexes](#)
- [Re ouverture des fore ts : mode d'emploi](#)
- [Charte du promeneur "J'aime la forêt : ensemble, protégeons-la !"](#)
- [LES FORÊTS EN PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR](#)

↳

## Balade en forêt... sur la pointe des pieds !



La nature a profité d'un début de printemps rendu exceptionnellement calme en raison du confinement qui a limité les déplacements en forêt. La faune sauvage sera plus sensible au dérangement surtout en cette période particulière pour elle. En effet, le printemps rime avec la naissance des mammifères et la nidification des oiseaux. Avec le retour du public, l'effet de surprise pourrait remettre en cause couvées et naissances.

L'ONF conseille aux promeneurs de rester sur les chemins, et appelle à la vigilance en demandant aux promeneurs de garder leurs chiens à proximité ou sous leur contrôle direct.

Les chiens peuvent perturber et mettre en danger les animaux sauvages

En cette période de mises bas et de nidifications, cette année tout particulièrement, après huit semaines de quiétude, la faune va devoir réapprendre des réflexes de protection. Les chiens alors peuvent représenter un danger particulier car leur instinct animal peut les encourager à attaquer les animaux sauvages.

## Prudence en voiture !

En temps normal, la vigilance est de mise lorsqu'on traverse une forêt en voiture. Aujourd'hui, il faudra redoubler d'attention pour éviter de percuter les animaux qui n'ont plus l'habitude du danger.

L'ONF incite les promeneurs qui viennent en forêt en voiture à stationner uniquement sur les parkings aménagés. Les visiteurs locaux sont invités, s'ils le peuvent, à s'y rendre à pied ou à vélo, ou alors à faire preuve de curiosité, en dehors des sites les plus connus.

## Adoptons les bons réflexes

- En forêt :
  - ▶ respectons la signalisation ;
  - ▶ restons sur les chemins ou sentiers balisés ;
  - ▶ remportons nos déchets ;
  - ▶ laissons le bois mort au sol ;
  - ▶ n'allumons ni feu, ni barbecue ;
  - ▶ ne campons pas en forêt ou sur les aires d'accueil ;
  - ▶ modérons nos cueillettes de fleurs et champignons ;
  - ▶ partageons l'espace et respectons la quiétude des lieux ;
  - ▶ gardons nos animaux de compagnie sous contrôle.
- Avant d'y aller
  - ▶ avant d'enfiler bottes, chaussures ou baskets, consultons la météo pour préparer notre sortie forestière ;
  - ▶ n'oublions pas d'emporter de l'eau, un petit en-cas et une carte de la forêt ;
  - ▶ portons des vêtements longs, couvrant les jambes et les bras pour prévenir les piqûres de tiques ;
  - ▶ n'oublions pas que le réseau téléphonique ne passe pas partout en forêt.

## Re ouverture des fore ts : mode d'emploi

**RÉOUVERTURE DES FORÊTS  
MODE D'EMPLOI**

La réouverture des forêts s'accompagne de mesures préventives car la lutte contre la propagation de Covid-19 continue. Chacun doit faire preuve de responsabilité lors de leurs visites en forêt. Les zones espaces naturels, les nombreux kilomètres de sentiers, de chemins et ses grandes aires d'accueil offrent les conditions nécessaires au respect des mesures de distanciation physique, préconisées par les autorités de santé publique.

DES PRÉCONISATIONS S'APPLIQUENT DANS UN MAXIMUM DE 70 PERSONNES EN RESPECTANT LES GESTES BARRIÈRES

**DÉTENTE, PROMENADES ET MARCHÉ**  
TOUTE, EN FAMILLE, ENTRE AMIS  
=>>> **AUTORISÉ**

**PRATIQUES SPORTIVES INDIVIDUELLES**  
CYCLISTES, COULISSE, CAVALIERS, GÉNÉRALISTES...  
Se référer également aux consignes spécifiques par les habitats naturels.  
=>>> **AUTORISÉ**

**SORTIES ORGANISÉES PAR : ASSOCIATIONS, GUIDES NATURELISTES...  
REPERCHES MASSIFS, BUISSONS, LACONS, A. NATURELLES**  
=>>> **AUTORISÉ**

**PROFESSIONNELS EN FORÊT  
CESSIONNAIRES  
GESTION FORESTIÈRE, ÉVALUATION FORÊTES**  
=>>> **AUTORISÉ**

**EN FORÊT**

- PROFITEZ-VOUS EN FORÊT : UNIFORMES SANS COULEURS VIVES
- ÉVITONS LE FEU EN FORÊT
- NE COMPRENEZ PAS EN FORÊT OU SUR LES ARBRES D'ACCUEIL
- PROFITEZ-VOUS EN FORÊT : UNIFORMES SANS COULEURS VIVES
- ÉVITONS LE FEU EN FORÊT
- NE COMPRENEZ PAS EN FORÊT OU SUR LES ARBRES D'ACCUEIL

**AVANT**

- PRÉVENEZ VOTRE VISITE EN FORÊT : PRÉVENEZ VOTRE VISITE EN FORÊT : PRÉVENEZ VOTRE VISITE EN FORÊT
- PRÉVENEZ VOTRE VISITE EN FORÊT : PRÉVENEZ VOTRE VISITE EN FORÊT
- PRÉVENEZ VOTRE VISITE EN FORÊT : PRÉVENEZ VOTRE VISITE EN FORÊT

**ATTENTE DES NOUVELLES DÉCISIONS GOUVERNEMENTALES LIÉES AU RÉGROUPEMENT DE PERSONNES**  
=>>> **NON AUTORISÉ**

**COMPÉTITIONS SPORTIVES, ÉVÉNEMENTS CULTURELS, SOCIÉTÉS THÉÂTRALES**  
=>>> **NON AUTORISÉ**

**CHANTIERS NATUREL, ACTIVITÉS DE TEAM BUILDING**  
=>>> **NON AUTORISÉ**

**GRUPES SCOLAIRES ET CENTRES DE LOISIRS**  
=>>> **NON AUTORISÉ**

Re ouverture des fore ts : mode d'emploi

## Charte du promeneur "J'aime la forêt : ensemble, protégeons-la !"

Comment profiter de la forêt tout en la préservant ? Quels sont les conseils à suivre et les impératifs à respecter ? Telles sont les questions centrales abordées dans cette charte du promeneur "J'aime la forêt : ensemble, protégeons-la !".

Cyclistes, cavaliers, marcheurs, sportifs, rêveurs... Destinée à tous les usagers de la forêt, la charte décline 14 recommandations essentielles autour des thèmes tels que la cueillette, les déchets, les feux, la chasse, les chantiers forestiers, les véhicules à moteur... Avec un maître-mot : donner à chacun les clés pour mieux comprendre les enjeux de la forêt et ainsi mieux agir !

[Télécharger la charte du promeneur "J'aime la forêt : ensemble, protégeons-la !" \(6,2 Mo - format .pdf\)](#)

## LES FORÊTS EN PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, L'ONF GÈRE  
**704 000 HA** D'ESPACES NATURELS  
(63% APPARTENANT AUX COLLECTIVITÉS, 37 % À L'ÉTAT) MAJORITAIREMENT BOISÉS, REPRÉSENTANT 34 % DE LA SURFACE FORESTIÈRE DE LA RÉGION

Feuilles 51% Résineux 49%

**786** PERSONNES TRAVAILLENT À L'ONF AU SERVICE DE LA FORÊT, BIEN PUBLIC, POUR UN PEU DE NOMBREUX SERVICES.

DES FORÊTS PRESTIGIEUSES  
**LA SAINTE-BAUME**  
L'ESTEREL BOSCODON  
LES CALANQUES

Avec 1,5 million d'hectares, la forêt en Provence-Alpes-Côte d'Azur représente 9,4% de la forêt française. La région se place en deuxième position nationale pour son taux de boisement (48%, contre 29% en moyenne au niveau national).



*Post-scriptum :*

## Comprendre la forêt

Qu'est-ce qu'une forêt ? Comment fonctionnent ces immenses étendues boisées ? À quelles dynamiques répondent-elles ? Les écosystèmes forestiers ont des besoins indispensables à leur développement et à celui des espèces qui y vivent. Explications.

 [Comprendre la forêt](#)